

mazars

109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

BOA CONCEPT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

BOA CONCEPT

Société anonyme

RCS : 752 025 908 R.C.S. Saint-Etienne

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société BOA CONCEPT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOA CONCEPT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Les notes de l'annexe intitulée « Frais de développement » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Lyon, le 26 avril 2024

DocuSigned by:
 Paul-Armel JUNNE
004ECA0B346F40B...

Paul-Armel JUNNE

Associé

1. COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE POUR LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

1.1. BILAN

BOA CONCEPT		31/12/2023		31/12/2022	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement	3 596 360	3 421 141	175 219	120 084
	Concessions, brevets et droits similaires	259 075	176 006	83 069	106 154
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	990 130		990 130	563 882
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	266 841	119 589	147 252	75 601
	Autres immobilisations corporelles	1 675 610	449 969	1 225 641	953 935
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	300 026		300 026	300 026
	Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	9 181		9 181	9 165	
Prêts					
Autres immobilisations financières	170 901		170 901	166 309	
Total ACTIF IMMOBILISE	7 268 123	4 166 705	3 101 419	2 295 156	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	2 125 244	110 001	2 015 243	2 150 130
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	267 262		267 262	26 856
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	179 286		179 286	349 881
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	3 467 673	200 343	3 267 330	6 323 722
	Autres créances	1 882 802		1 882 802	510 458
	Capital souscrit et appelé, non versé				
Comptes de Régularisation	Divers				
	Valeurs mobilières de placement	377 370	30 953	346 417	32 320
	Disponibilités	11 043 230		11 043 230	12 394 069
	Charges constatées d'avance	138 559		138 559	153 616
	Total ACTIF CIRCULANT	19 481 425	341 296	19 140 129	21 941 051
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF	26 749 549	4 508 001	22 241 548	24 236 206	

BOA CONCEPT**PASSIF****31/12/2023****31/12/2022****CAPITAUX PROPRES**

Capital (dont versé : 972 775)	972 775	972 775
Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 329 309	8 329 309

Ecart de réévaluation

Réserves

Réserve légale	83 820	83 820
----------------	--------	--------

Réserve statutaires ou contractuelles

Réserve réglementées

Autres réserves

Report à nouveau	4 816 304	1 957 555
------------------	-----------	-----------

Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 558 746	2 858 749
---	------------------	------------------

Subventions d'investissement	390 000	224 000
------------------------------	---------	---------

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 150 954	14 426 208
-------------------------------	-------------------	-------------------

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées	300 000	112 000
-----------------------	---------	---------

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	300 000	112 000
-----------------------------------	----------------	----------------

Provisions pour risques	101 387	101 387
-------------------------	---------	---------

Provisions pour charges	176 630	
-------------------------	---------	--

TOTAL PROVISIONS	278 017	101 387
-------------------------	----------------	----------------

Dettes financières

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 597 935	2 859 860
--	-----------	-----------

Concours bancaires courants	7 043	5 680
-----------------------------	-------	-------

Emprunts et dettes financières diverses

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 268 862	1 425 539
--	-----------	-----------

Dettes fiscales et sociales	1 137 269	1 879 355
-----------------------------	-----------	-----------

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes	51 009	37 397
---------------	--------	--------

Produits constatés d'avance	450 458	3 388 781
-----------------------------	---------	-----------

TOTAL DETTES	5 512 577	9 596 611
---------------------	------------------	------------------

Ecart de conversion passif

TOTAL PASSIF	22 241 548	24 236 206
---------------------	-------------------	-------------------

1.2. COMPTE DE RESULTAT

		BOA CONCEPT		31/12/2023		31/12/2022		
		France	Exportation	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION		COMPTE DE RESULTAT						
	Ventes de marchandises	2 503 880	66 375	2 570 255		2 071 945		
	Production vendue de biens	9 771 496	2 688 261	12 459 757		17 362 742		
	Production vendue de services	873 389	135 226	1 008 615		621 443		
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	13 148 766	2 889 862	16 038 628		20 056 130		
	Production stockée			240 406	-	93 660		
	Production immobilisée			606 573		155 046		
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			121 835		97 671		
	Autres produits			8 688		1 313		
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			17 016 130		20 216 499		
CHARGES D'EXPLOITATION		Achats de marchandises		2 313 911		1 630 675		
		Variation de stock (marchandises)						
		Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 085 403		6 839 357	
		Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			93 226	-	1 163 086	
		Autres achats et charges externes *			3 279 862		3 937 207	
		Impôts, taxes et versements assimilés			131 320		144 997	
		Salaires et traitements			3 946 786		3 230 051	
		Charges sociales			2 104 861		1 159 483	
		Dotations aux amortissements et dépréciations						
		Sur immobilisations : dotations aux amortissements			386 550		455 099	
		Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
		Sur actif circulant: dotations aux dépréciations			143 972		156 284	
		Dotations aux provisions						
Autres charges			6 155		5 226			
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			15 492 047		16 395 292		
	RESULTAT D'EXPLOITATION			1 524 083		3 821 207		
FINANCIER		Produits financiers		264 357		36 105		
		Charges financières		90 111		256 508		
	RESULTAT FINANCIER			174 246	-	220 403		
EXCEPTIONNEL		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 698 329		3 600 805		
		Produits exceptionnels		622 661				
		Charges exceptionnelles		526 398		19 634		
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			96 263	-	19 634		
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise							
	Impôts sur les bénéfices			235 846		722 422		
	Total des produits			17 903 148		20 252 604		
	Total des charges			16 344 402		17 393 855		
	BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE			1 558 746		2 858 749		

1.3. ANNEXES

1.3.1. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice 2023 est caractérisé par un retrait du chiffre d'affaires de 20% par rapport à l'exercice 2022, qui avait bénéficié d'une croissance exponentielle du marché de l'intralogistique et plus particulièrement du commerce en ligne. Le contexte géopolitique et l'inflation subséquente ont induit une baisse générale de la consommation, qui s'est traduite en 2023 pour le marché de l'intralogistique par une situation de suréquipement, impactant directement BOA Concept qui est fournisseur de biens d'équipement.

Néanmoins, la Société reste profitable et a poursuivi sa feuille de route en matière de R&D et de croissance externe, avec la signature le 17 novembre 2023 d'une LOI d'acquisition de 70% des parts de la société EASY Systems Benelux.

1.3.2. Evènements postérieurs à la clôture

La Société et EASY Systems Benelux, spécialiste belge des systèmes de manutention pour les métiers de l'intralogistique et de la production, ont annoncé, le 22 février 2023, la signature d'un contrat de cession en vue de la prise de participation par BOA Concept de 70 % du capital de EASY Systems.

La réalisation définitive de cette prise de participation, qui sera payée intégralement en numéraire, devrait intervenir d'ici la fin du mois d'avril 2024.

Aucun autre évènement significatif ayant une incidence sur les comptes au 31 décembre 2023 n'est intervenu entre le 1er janvier 2024 et la date d'arrêté de ces comptes.

La Société reste cependant vigilante concernant les éventuelles conséquences directes et indirectes du contexte géopolitique incertain.

A ce jour, des stocks et des engagements tarifaires ont été sécurisés pour les mois à venir.

1.4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.4.1. Principes et conventions générales

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023 sont établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du décret comptable du 29/11/1983 relatif au Plan Comptable Général mis à jour des règlements complémentaires applicable à la date d'établissement des desdits comptes annuels.

1.4.2. Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour ces comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4.3. Principe de continuité d'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L 223-20 du Code de Commerce. Les comptes ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation et la société estime être en mesure de faire face à ses engagements au moins jusqu'au 31 décembre 2024.

1.5. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Nota : les montants ci-après sont exprimés en euros

1.5.1. Etat des immobilisations

Valeurs brutes des immobilisations	31/12/2022	Acquisitions	Poste à poste	Cessions	31/12/2023
Frais d'établissement et de développement	3 416 035	180 325			3 596 360
Autres postes d'immobilisations incorporelles	219 785	219 615	180 325		259 075
Immobilisations incorporelles en cours	563 882	426 248			990 130
Total des immobilisation incorporelles	4 199 702	826 188	180 325		4 845 565
Installations techniques, matériel et outillages industriels	187 122	101 668		21 949	266 841
Installations générales, agencements, aménagements	1 082 139	432 572			1 514 712
Matériel de transport	9 300				9 300
Matériel de bureau, informatique, mobilier	163 729	8 231		22 362	149 598
Emballages récupérables et divers	0	2 000			2 000
Total des immobilisation corporelles	1 442 290	544 472		44 311	1 942 450
Autres participations	300 026				300 026
Autres titres immobilisés	9 165	15			9 181
Prêt, autres immobilisations financières	166 309	4 592			170 901
Total des immobilisation financières	475 500	4 607			480 107
TOTAL GENERAL	6 117 492	1 375 267	180 325	44 311	7 268 123

1.5.2. Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice

1.5.2.1. Ventilation des dotations de l'exercice

Amortissements et dépréciations des immobilisations	31/12/2022	Dotations	Reprises	31/12/2023	Valeurs nettes des immobilisations
					au 31/12/2023
Frais d'établissement et de	3 295 951	125 190		3 421 141	175 219
Autres postes d'immobilisations	113 631	62 375		176 006	83 069
Immobilisations incorporelles en cours					990 130
Total des immobilisation incorporelles	3 409 582	187 565	0	3 597 147	1 248 418
Installations techniques, matériel et	111 521	30 017	21 949	119 589	147 252
Installations générales, agencements, aménagements	198 522	136 407		334 929	1 179 783
Matériel de transport	8 804	496		9 300	0
Matériel de bureau, informatique, mobilier	93 907	31 537	20 234	105 211	45 858
Emballages récupérables et divers	0	529		529	
Total des immobilisation corporelles	412 755	198 985	42 183	569 557	1 372 893

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaire	Amortissements dégressifs	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Frais établissement, recherche et développement	125 190			
Autres immobilisations incorporelles	62 375			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	30 017			
Installations générales, agencements,	136 407			
Matériel de transport	496			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	32 066			
Total des dotations	386 550			

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Frais de recherche et développement	Linéaire	3 ans
Licences, logiciels	Linéaire	1 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Installations agencements	Linéaire	3 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	2 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

1.5.3. Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- Des frais de développement relatifs à des projets,
- Des licences d'exploitation de logiciels.

1.5.3.1. Frais de développement

Le montant brut des frais de développement s'élève au 31 décembre 2023 à 3.596 K€, le montant net ressort à 175 K€.

Les dépenses engagées au cours des exercices précédents ont été inscrites en immobilisations car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.

Ce montant n'inclut pas les 990 K€ de développements comptabilisés au 31 décembre 2023 en immobilisations incorporelles en cours et qui figurent sur la ligne « autres immobilisations incorporelles » du bilan.

Ces développements ne sont pas achevés à la date d'arrêt de ces comptes.

Depuis sa création, la société applique une durée unique d'amortissement de trois ans sur les développements de produits qu'ils soient mécaniques ou logiciels.

Cette option est un choix qui correspond à la politique de recherche et développement de l'entreprise. En effet, la société doit sans cesse développer ou améliorer ses produits et chaque développement initial porte ses fruits pleinement sur les ventes pendant une durée moyenne de trois ans, les nouveaux développements prenant alors le relais. Cette durée moyenne est constatée sur les développements que l'entreprise a menés à bien depuis sa création. Cette durée est aussi un équilibre entre une constatation de dépense brutale sur l'exercice en cours qui impacterait de façon artificielle le résultat et une durée longue qui générerait un résultat positif non moins artificiel.

L'évènement déclencheur est en principe la première vente d'un produit. Pour des raisons de simplicité de gestion, le choix a été fait de faire démarrer les amortissements au début de l'exercice suivant en fonction de la date prévue de production. Cet évènement déclenche le démarrage d'une possible phase suivante de développement sur le même produit puisque l'entreprise cherche toujours à améliorer ses produits. Cette simplification fait aussi suite aux réflexions suivantes : lorsqu'une vente est faite, le développement n'est pas forcément complet, il reste à faire des mises au point. D'autre part, les ventes ne sont pas linéaires, soit c'est un nouveau produit et les ventes vont augmenter progressivement et l'amortissement linéaire fait porter une charge supérieure à ce qu'elle devrait être pour les premiers exercices, soit c'est une amélioration et là aussi elle sera mise en place progressivement. Aussi l'un dans l'autre cette durée d'amortissement et son point de départ traduisent à la fois une politique prudente d'affectation des charges et une simplification de la gestion administrative.

1.5.3.2. Prêts et autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Le poste « Autres titres de participation » concerne la détention des titres de notre filiale ROBOBTIC. Compte tenu des perspectives de développement de cette société aucune provision n'a été comptabilisée.

1.5.4. Stocks

1.5.4.1. Variation détaillée des stocks et des en-cours

Variation détaillée des stocks et des en-cours	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Matières Premières	2 125 244	2 218 469		93226
Production				
- Produits intermédiaires	267 262	26 856	240 406	

1.5.4.2 Provisions pour dépréciation

Provision pour dépréciation (montant en euros)	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions montants utilisés	Diminution montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	68 339	41 661			110 001

1.5.4.3 Règles d'évaluation et de dépréciation

Le coût de revient des stocks est déterminé selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré (CUMP). Le coût de revient des produits finis comprend le coût des matières, le coût de la main d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation du stock de matières premières de 110 K€ comptabilisée au 31 décembre 2023 correspond à la valeur des pièces qui n'ont pas connu de mouvements durant les années 2022 et 2023. Leur examen détaillé et le constat que ces matières n'auraient plus d'utilité, ont conduit à déprécier en totalité leur montant.

1.5.5. Etats des créances

ETAT DES CREANCES	31/12/2023		
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts			
Autres immobilisations financières	170 901	170 901	
Créances clients et comptes rattachés	3 467 674	3 467 674	
Personnel et comptes rattachés	0	0	
Impôts sur les bénéficiaires	548 475	548 475	
Taxe sur la valeur ajoutée	82 816	82 816	
Divers état et autres collectivités publiques	2 748	2 748	
Groupe et associés	535 831	535 831	
Débiteurs divers	712 933	712 933	
Charges constatées d'avance	138 559	138 559	
TOTAL	5 659 935	5 659 935	

1.5.6. Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

Créances clients et comptes rattachés	943 855
Autres créances	2 748
Disponibilités	66 458
TOTAL	1 013 061

1.5.7. Créances clients

Depuis l'exercice 2019, il a été mis en place une comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement avec un suivi des différents chantiers.

Cette méthode se poursuit en 2023, elle conduit à comptabiliser en produits à facturer un montant de 944 K€ (TTC) et en produits constatés d'avance un montant de 450 K€ (HT).

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu. Une dépréciation a été constatée sur cet exercice pour un montant de 102 K€ ce qui porte le total des dotations cumulées à 200K€.

1.5.8. Crédit d'impôt Recherche et innovation

Un crédit impôt recherche a été comptabilisé à hauteur de 191 K€ et un crédit innovation pour 35K€.

1.5.9. Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2023
Charges d'exploitation	138 559
Total des charges constatées d'avance	138 559

1.5.10. Trésorerie

La trésorerie est constituée par des liquidités immédiatement disponibles, soit 11.390 K€ au 31 décembre 2023 comprenant notamment 346 K€ nettes de dépréciation de valeurs mobilières de placement et 9.500K€ de comptes à terme.

Les découverts bancaires figurent en dettes financières courantes et concernent les intérêts courus.

1.5.10.1. Tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRESORERIE			
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION	Résultat d'exploitation	1 524 083	3 821 207
	<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</i>		
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises (sauf celles portant sur l'actif circulant)	563 180	426 915
	- Transferts de charges au comptes de charges à répartir		
	= Résultat brut d'exploitation	2 087 263	4 248 122
	Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation :		
	- Variation des stocks	- 105 519	1 011 174
	- Variation des créances d'exploitation	2 569 699	1 623 074
	+ Variation des dettes d'exploitation	- 3 820 845	1 712 866
	= Flux net de trésorerie d'exploitation	730 598	3 326 740
FLUX DE TRESORERIE LIES	<i>Autres encaissements et décaissements liés à l'activité :</i>		
	- Frais financiers	- 90 111	256 508
	+ Produits financiers	264 357	36 105
	- Impôt sur les sociétés, hors impôt sur les plus-values de cession	- 235 846	722 422
	- Charges exceptionnelles liées à l'activité	- 30	15 400
	+ Produits exceptionnels liés à l'activité	90 000	-
	- Autres créances liées à l'activité		
	+ Autres dettes liées à l'activité (y compris intérêts courus)		
	= Flux net de trésorerie généré par l'activité	758 968	2 368 515
	- Acquisitions d'immobilisations	- 1 194 942	1 491 154
+ Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	8 422	-	
+ Réductions d'immobilisations financières			
+ / - Variations des autres postes (dettes et créances) relatifs aux immobilisations	- 700 000		
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	1 886 520	1 491 154	
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT	+ Augmentation de capital en numéraire		5 735 776
	+ Emissions d'emprunts	776 723	681 067
	- Remboursements d'emprunts et comptes courants d'associés	- 851 913	1 059 976
	+ Subventions d'investissement reçues	166 000	
	= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	90 810	5 356 867
VARIATION DE TRESORERIE		- 1 036 742	6 234 228
+ Trésorerie d'ouverture	12 426 389	6 192 160	
= Trésorerie de clôture	11 389 647	12 426 389	

1.5.10.2. Commentaires sur le tableau des flux de trésorerie

Flux liés à l'exploitation

La variation négative des flux de trésorerie provient de la hausse de notre besoin en fonds de roulement lié notamment à notre créance d'impôts société pour 548K€, une avance complémentaire en compte courant à notre filiale Roboptic pour 233K€ et un séquestre de 700K€ au titre d'une lettre d'intention.

Flux liés à l'investissement

Les investissements pour 1194K€ concernent des immobilisations incorporelles pour 645K€, des immobilisations corporelles pour 544K€ et des immobilisations financières pour 4K.

Flux de trésorerie liés au financement

Des emprunts ont été souscrits ou débloqués pour 588K€, les avances conditionnées ont augmenté de 188K€ et les remboursements d'emprunts se sont élevés à 852 K€.

Une subvention d'équipement a été perçue pour 166K€.

1.5.11. Actions propres

Le poste valeurs mobilières se décomposent comme suit au 31/12/23 :

Actions propres INVEST SECURIT : 70.423€ pour 2.280 actions

Actions propres COPARTIS : 83.010€ pour 3.507 actions

Actions propres UPTEVIA : 47.307€ soit 1.500 actions

Actions affectées à une AGA : 176.630€ pour 6.667 actions

Les actions propres non affectées à une AGA ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 30953€ correspondant à la perte de valeur entre leur date de souscription et la valeur au 31/12/23 de 23,30 €.

1.5.12. Composition du Capital Social

Aucun changement n'est intervenu sur le capital social au cours de l'exercice

1.5.13. Variation des capitaux

Variations des capitaux propres	Nombre d'actions	Capital	Réserve légale	Primes d'émission	Autres réserves	Report à nouveau	Résultant net	Subventions d'investissement	Capitaux propres
Au 31 décembre 2022	972775	972 775	83 820	8 329 309		1 957 555	2 858 749	224 000	14 426 208
Affectation du résultat 2022						2 858 749			
Au 31 décembre 2023	972775	972 775	83 820	8 329 309		4 816 304	1 558 746	390 000	16 150 954

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice :

- . Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice néant
- . Hors opérations de structure 1.724.746 €

1.5.14. Etats des provisions

PROVISIONS (Montants en euros)	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions montant utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	101 387	176 630			278 017

La provision pour risque de 101 K€ qui existait en début d'exercice correspond aux redressements de cotisations URSSAF consécutifs à la remise en cause de l'exonération « jeunes entreprises innovantes » dont la société a bénéficié en 2015. La société a contesté l'interprétation de l'URSSAF à propos de la validité du rescrit déposé en 2013 et a assigné l'URSSAF au Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. Nous avons été déboutés en première instance. Au 31 décembre 2023, la procédure est toujours en cours avec une déclaration d'appel effectuée au cours de l'exercice 2022 ce qui justifie notre maintien en provision pour risque.

La provision pour charges de 176K€ correspond à l'attribution gratuite d'actions propres décidée en 2023 mais qui ne sera effective qu'en 2024 lors de la levée des conditions suspensives à savoir la présence des trois salariés concernés par l'AGA.

1.5.15. Etat des dettes

ETAT DES DETTES (Montants en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 374	9 374		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 595 605	855 545	1 700 290	39770
Fournisseurs et comptes rattachés	1 268 862	1 268 862		
Personnels et comptes rattachés	480 002	480 002		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	458 211	458 211		
Taxes sur la valeur ajoutée	176 371	176 371		
Autres impôts taxes et assimilés	22 685	22 685		
Autres dettes	51 009	51 009		
Produits constatés d'avance	450 458	450 458		
TOTAL	5 512 577	3 772 517	1 700 290	39 770
Emprunts souscrits en cours d'exercice	588 723			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	851 913			

1.5.15.1. Dettes financières

Le capital restant dû au 31 décembre 2023 des PGE souscrits en 2020 se décomposent comme suit :

- Emprunt PGE Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes 587 K€
- Emprunt PGE Banque Rhône Alpes 176 K€

- Emprunt PGE Crédit Coopératif	206 K€
- Emprunt PGE Banque Palatine	206 K€
- Emprunt PGE Crédit Agricole Loire Haute Loire	207 K€

1.5.15.2. Dettes fiscales et sociales

La baisse du poste provient notamment du solde d'IS 2022 acquitté pendant l'exercice, au 31/12/23 ce compte est débiteur pour 548K€.

1.5.15.3. Charges à payer

Charges à payer	31/12/2023
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 374
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 438
Dettes fiscales et sociales	704 076
Autres dettes	48 401
Total des dettes	860 288

Le poste dettes fiscales et sociales comprend notamment la provision pour congés payés pour 266 K€, la provision pour les droits à RTT pour 36K€ et la provision de l'intéressement pour 85 K€.

1.6. COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

1.6.1. Ventilation du Chiffre d'Affaires

Nota : Chiffre d'affaires comptabilisé à l'avancement (cf. note créances clients)

Nature du chiffre d'affaires	France	Intracommunautaires	Exportations	Total
Production vendue de biens	9 771 496	2 685 361	2 901	12 459 757
Productions vendue de services	873 389	124 524	10 702	1 008 615
Négoce	2 503 880	66 375		2 570 255
Total	13 148 766	2 876 260	13 602	16 038 628

1.6.2. Rémunération des dirigeants

Le Président et les deux Directeurs Généraux ont perçu une rémunération au titre de leurs mandats sociaux de 134 K€ et un montant de 218 K€ au titre d'un contrat de travail préexistant.

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction	352 383
Total	352 383

1.6.3. Attribution d'actions gratuites

Le 2 mai 2023, la Société a constaté l'acquisition définitive de 11 000 actions ordinaires attribuées gratuitement à un mandataire social et à des membres salariés de la Société, au titre de 2 plans d'attribution gratuite d'actions dénommées 2022-1 et 2022-2 et lancés le 2 mai 2022. Ces 11 000 actions définitivement acquises ont été livrées à leurs bénéficiaires par prélèvement de 11 000 actions détenues en propre par la société.

Le plan 2022-1, pour 9 000 de ces actions, prévoyait comme conditions d'acquisition la conservation sans interruption du statut de salarié jusqu'à la date d'attribution définitive, ainsi qu'une condition de performance : que l'EBE 2022 soit supérieur à 8% du chiffre d'affaires 2022 de la Société et que le Résultat Net 2022 soit supérieur à 5% du chiffre d'affaires 2022 de la Société.

Le plan 2022-2, pour les 2 000 autres actions, prévoyait comme condition d'attribution la conservation sans interruption du statut de salarié jusqu'à la date d'attribution définitive.

Ces plans d'attribution d'actions gratuites mis en place en 2022 a été comptabilisé en charges de personnel pour un montant de 347.609€.

Deux autres plans d'attribution d'actions gratuites ont été lancés le 2 mai 2023 avec un dénouement en mai 2024, prévoyant l'attribution d'un total de 10 000 actions à un mandataire social et à des membres salariés de la Société. Le plan 2023-1, pour 8 000 actions, prévoit comme conditions d'acquisition la conservation sans interruption du statut de salarié jusqu'à la date d'attribution définitive, ainsi qu'une condition de performance : que l'EBE 2023 soit supérieur à 8% du chiffre d'affaires 2023 de la Société et que le Résultat Net 2023 soit supérieur à 5% du chiffre d'affaires 2023 de la Société. Le plan 2023-2, pour 2 000 actions, prévoit comme condition d'attribution la conservation sans interruption du statut de salarié jusqu'à la date d'attribution définitive. Ces 2 plans sont comptabilisés pour 8/12 de leurs coûts prévisionnels, correspondant à la partie de la condition de présence déjà réalisée. Une provision pour charge a été constaté à ce titre à hauteur de 176.630€.

Les contributions Urssaf ont été provisionnées pour 50.560€ pour les plans 2022 et 35.326€ pour les plans 2023.

1.6.4. Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN

31/12/2023

Cadres	36
Agents de maîtrise et techniciens	23
Employés	4
Ouvriers	9
Total effectifs	72

1.7. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1.7.1. Engagements donnés

- Inscription de privilèges de l'URSSAF sur le contentieux Jeune Entreprise Innovante : 112K€
- Nantissement fonds de commerce : 960 K€ (Banque Populaire 4-4-2023)

1.7.2. Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS

Garantie de l'Etat sur 90% des PGE (2,3 M€)	1380995 €
Retour à Meilleure Fortune ROBOPTIC	200.000 €
Caution reçue sur marchés (BANQUE PALATINE)	71138 €

1.7.3. Engagements en matière de pension et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

1.7.4. Indemnités de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	Moins d'un an	0
60 à 64 ans	1 à 5 ans	20 563
55 à 59 ans	6 à 10 ans	6 015
45 à 54 ans	11 à 20 ans	59 899
35 à 44 ans	21 à 30 ans	16 476
moins de 35 ans	plus de 30 ans	28 262
Engagement total		131 215

Hypothèses de calcul retenues

- Départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over faible
- Taux d'actualisation y compris inflation 3.17 %
- Méthode ANC 2021

1.7.5. Liste des filiales et participations

(Code du commerce ArtL233-15 ; PCG Art 832-6 et 841-6)

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non	Cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + 50 % - ROBOPTIC	10 000	1 558	100,00	300 026	300 026			586 467	- 1 527	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

1.7.6. Honoraires de Commissariat aux comptes

Le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 32 K€ au titre du contrôle légal des comptes.